

INVITATION PRESSE

[ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES]

VNF PRESENTE SON EXPÉRIMENTATION POUR LUTTER CONTRE LA PROLIFERATION DU MYRIOPHYLLE HÉTÉROPHYLLÉ A SAINT-JEAN-DE-LOSNE (21), MARDI 22 MARS 2022, A 10H30

Pour lutter contre la propagation exponentielle de cette plante exotique envahissante, qui a colonisé le premier port de plaisance en France, situé à St-Jean-de-Losne sur la Saône (au débouché du canal de Bourgogne), VNF et ses partenaires viennent de lancer une expérimentation innovante, combinant 4 techniques de lutte : un biotraitement, un dispositif de rideaux de bulles, des systèmes d'aération et de brassage d'eau et un inhibiteur de photosynthèse.

VNF vous propose d'assister à une présentation sur le terrain du dispositif technique déployé à St-Jean-de-Losne (en Côte d'Or, au sud-est de Dijon) et de la démarche expérimentale.

**Mardi 22 mars 2022 à 10h30 sur la promenade du port de St Jean de Losne
au niveau du parking de H2O Bateau**

Un transport est possible depuis Dijon.

**Merci de confirmer votre participation par mail à l'adresse suivante :
com.rhonesaone@vnf.fr**

Cette expérimentation, financée par VNF avec le soutien de l'Agence de l'eau et mise en œuvre par INOVAL, fait l'objet d'un suivi scientifique rigoureux en lien avec le laboratoire interdisciplinaire des environnements continentaux (LIEC) du CNRS de Lorraine. VNF a associé et fédéré de nombreux acteurs (professionnels, collectivités et services de l'État) autour de ce projet innovant dont les résultats sont attendus pour début 2023.

Le réseau navigable à petit gabarit de VNF doit faire face depuis plusieurs années à la prolifération de plantes telles que les Myriophylles, les élodées ou encore les Jussies qui ont des conséquences néfastes pour les écosystèmes et la préservation de la biodiversité mais aussi pour le réseau fluvial, ses infrastructures et les activités économiques qui s'y déroulent.

Cette problématique a donné lieu en janvier dernier à des assises nationales dédiées sous le haut patronage de Bérengère Abba, Secrétaire d'état chargée de la biodiversité : [Assises nationales plantes exotiques envahissantes](#)] VNF et l'OFB mobilisent pour des solutions de long terme - VNF

Contact presse :

VNF - Direction territoriale Rhône Saône

Stéphanie SABOYA

06 66 61 21 42 – com.rhonesaone@vnf.fr

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Avec 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel